

Invitation pour le cours de certification pour Apligraf® et NuShield®

Mesdames, Messieurs

L'Office fédéral de la santé publique a accepté l'Apligraf dans l'annexe 1 de l'ordonnance des prestations de maladie (dès le 1er Aout 2008) – et le NuShield (dès le 01 avril 2018). Donc pour les deux produits il existe un remboursement obligatoire - sous les conditions suivantes :

- Application des directives de traitement qui ont été mises au point par SSDV et SAFW.
- Processus de certification, demandé par l'OFSP et élaboré par les sociétés de SSDV SAFW, comprenant un cours d'environ 3 heures.

En remplissant ces conditions vous n'avez plus besoin d'une demande de recouvrement des coûts par les assurances maladie.

SAFW et SSDV ont la charge de mettre à jour la liste avec les médecins déjà certifiés sur le site Web suivant : <https://safw.ch/service/bag-registrierte-zentren>

Le contenu du cours est déterminé par les deux sociétés SSDV & SAFW et doit vous donner des informations concernant la cicatrisation, la production et la composition du produit, mais aussi comment Apligraf et NuShield peuvent être utilisés du point de vue médicale et économique.

Nous sommes heureux de pouvoir vous présenter un expert certifié pour ce cours :
Dr. méd. Patrick Perrier Dermatologue au CEDDECC à Epalinges.

Le prochain cours aura lieu :

Date : Jeudi, le 18. Mars 2021

Heure : 18.00 heures – environ 20.00 heures

Lieu : Par vidéo-conférence à la suite des mesures sanitaires

Contenu : Théorie présenté par Dr. Patrick Perrier

Atelier pratique (env.45 minutes) vous sera proposé dans un second temps dans votre institution, dans les 30 jours à suivre le cours théorique.

Veillez svp vous inscrire par courriel : tpage@organo.com

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information à l'adresse email : tpage@organo.com ou par téléphone 079 214 42 16.

Avec nos meilleures salutations
Votre team Apligraf & NuShield

Teresa Page & Stefan Kälin & Andrea Bachmann